

UACN08 - Expérience professionnelle

Présentation

Programme

Contenu

L'UA d'expérience professionnelle de Licence fait l'objet d'un mémoire de Licence. Le mémoire doit être strictement conforme au modèle disponible le site BTP sur la page : <http://btp.cnam.fr/hors-temps-de-travail-htt/>

L'admission à l'Ei-Cnam valide par VES (jurisprudence) l'UA d'expérience professionnelle de Licence.

La demande de diplôme est dématérialisée sur le site D3.

✿ Valide le 23-04-2019

Code : UACN08

18 crédits

Responsabilité nationale :
EPN01 - Bâtiment et énergie /
Jean-sébastien VILLEFORT
